

SAGE

Somme aval et Cours d'eau côtiers

SAGE
SOMME AVAL
ET COURS D'EAU CÔTIERS



RÉUNION GLOBALE DES 3 COMMISSIONS THÉMATIQUES : SCÉNARIO TENDANCIEL

DURY, LE 13 SEPTEMBRE 2016

Le SAGE

Politique européenne

Directive Cadre sur l'Eau

Cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (Atteinte du bon état)

Union européenne



<http://www.asapfrance.info/>

**+ Directive Inondation
+ DC
Stratégie Milieu Marin**

Politique nationale

Loi sur l'eau de 1992 et LEMA

Gestion intégrée de la ressource en eau

France



http://www.eaufrance.fr/IMG/pdf/SDAGE_A4_EF.pdf

Politique par grand bassin hydrographique

SDAGE

Objectifs et orientations de quantité et de qualité de l'eau

Bassin Artois-Picardie

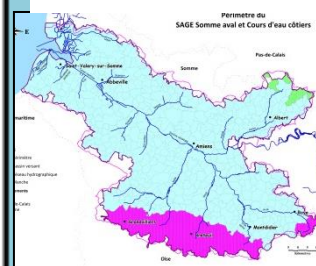


Gestion locale

SAGE (PAGD + règlement)

Application du SDAGE à l'échelle d'un sous bassin versant ou d'une nappe

Somme aval



Décisions administratives

Décisions prises dans le domaine de l'eau et de l'urbanisme

Compatibilité ou conformité de ces décisions sur le territoire avec les documents du SAGE

Collectivités

SCOT

PLU

IOTA

Et d'autres encore...

ICPE

Police de l'eau

Qu'est-ce qu'un SAGE?

=> un document de planification

« Recherche d'un équilibre durable entre satisfaction des usages et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques »

enjeux locaux

objectifs généraux, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux

Le SAGE est :

Outil de référence *de planification* de la gestion de l'eau

Outil juridique pour agir localement sur les usages de l'eau, les encadrer

Outil opérationnel fixant le cadre d'intervention des maîtres d'ouvrage locaux





1. LE TERRITOIRE DU SAGE



Périmètre du SAGE

Carte 2 : Régions et départements

► Les chiffres-clés

- 4530 km²
- 569 communes
- 1 Région, 3 départements
- Près de 470 000 habitants

► Les 3 grands enjeux

- La gestion des risques
- La préservation des milieux naturels aquatiques
- La gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau



EPCI à FP

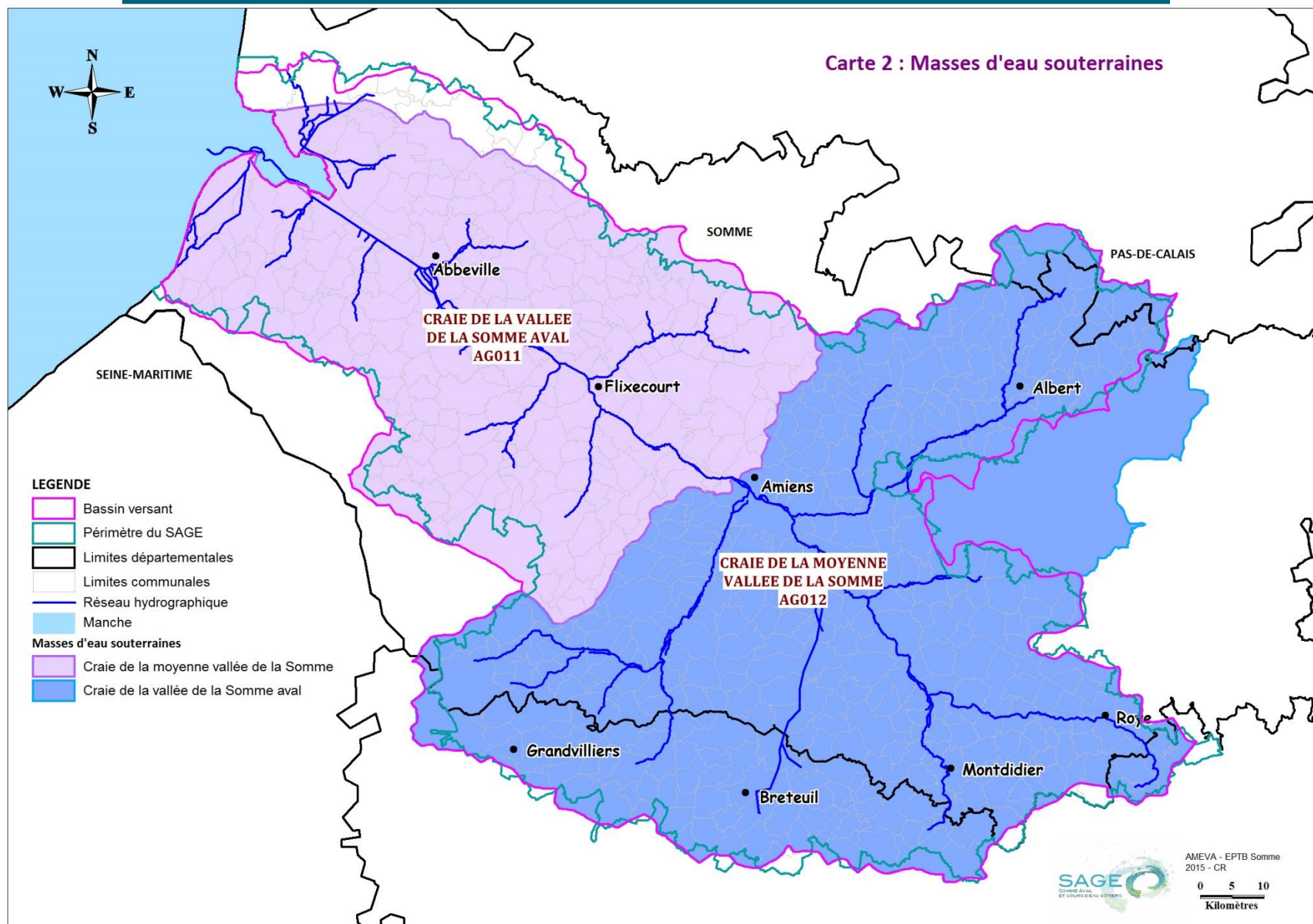
Carte 6 : Etablissements Publics de Coopération
Intercommunale à Fiscalité Propre (2016)



32 EPCI à FP (dont 1 CA : Amiens métropole)
dont 14 en totalité

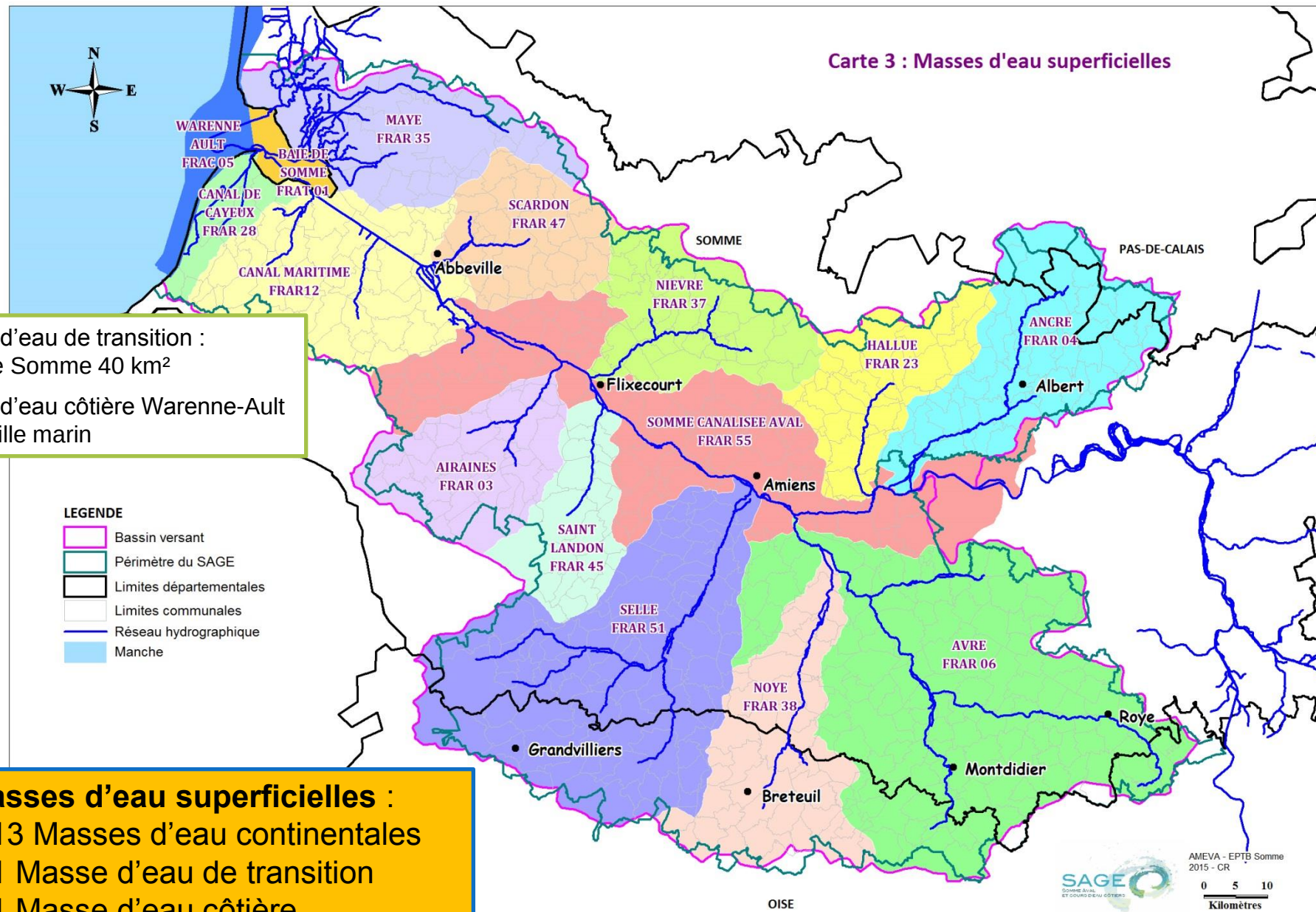
Masses d'eau souterraines

Carte 2 : Masses d'eau souterraines



Masses d'eau superficielles

Carte 3 : Masses d'eau superficielles



Méthodologie de travail

=> Les acteurs du bassin au cœur de la démarche

Commissions thématiques
Ressource en eau
Risques majeurs
Milieux naturels aquatiques

Comités géographiques
Vallée de Somme
Picardie maritime
Avre Noye Selle

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

75 membres

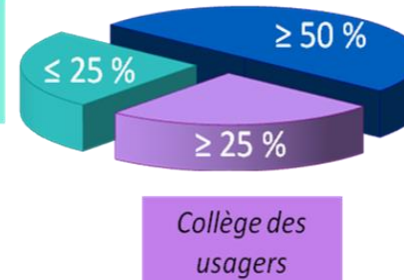
Président :
M. LENGLET

Vice-Présidents :
M. STOTER
M. COTEL
M. DEFLESSELLE

Bureau de la CLE :
18 membres

Structure porteuse du SAGE :
EPTB Somme-AMEVA

Collège des
représentants de
l'Etat



Collège des
représentants des
collectivités
territoriales

Collège des
usagers

ETAPES DU SAGE

Emergence

Délimitation du périmètre (29/04/2010)
Installation de la CLE (16/01/2012)

Etat initial
Diagnostic

Validés le 26 mai 2016

Elaboration

Tendances et scénarii → Scénario tendanciel
→ Scénarios alternatifs
Choix de la stratégie

Rédaction des Documents du SAGE

Consultation/Approbation

Mise en œuvre

Mise en place et suivi des actions, tableau de bord, avis sur les projets et révision du SAGE





2. LA GOUVERNANCE



Evolution du paysage territorial

MAPTAM ➡ au 1^{er} janvier 2017

Fusion des EPCI à FP <15 000 habitants : 32 à 19 EPCI à FP

GEMAPI ➡ au 1^{er} janvier 2018

Prise de compétence obligatoire

1. Aménagement des bassins versants, 2. Entretien et Aménagement de cours d'eau,
5. Défense contre les inondations, 8. Protection et restauration des zones humides

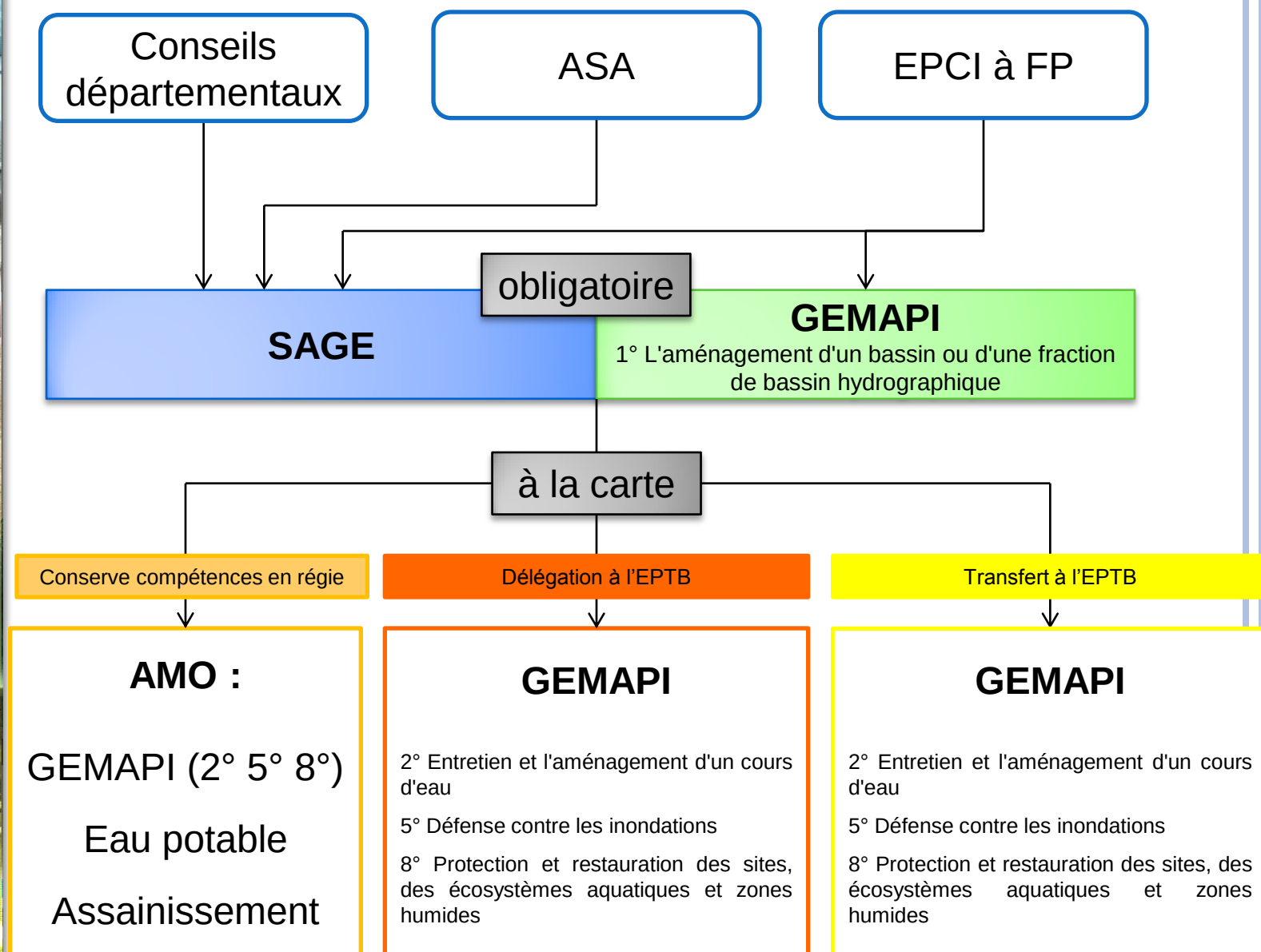
- ➡ En anticipation : CCSOA, CC Santerre, Roye, Montdidier, Avre Luce Moreuil
- ➡ Disparition des syndicats rivière mais ASA restent

NOTRe ➡ au 1^{er} janvier 2020

Prise de compétence obligatoire

- ➡ Eau potable et Assainissement en optionnel dès le 1^{er} janvier 2017
- ➡ Pour les EPCI à FP avec la compétence ANC (toutes sauf la CC Bresle maritime)
= prise de compétence Assainissement **en bloc** (AC, ANC et pluvial) pour le 1^{er} janvier 2017
- ➡ Disparition de la majorité des syndicats d'eau et d'assainissement, sauf ceux sur 3 EPCI à FP (SIEP Santerre, SIAEP Vimeu Vert)

Schéma organisationnel de l'EPTB



PHASE 1

- Réunion globale de travail avec les 3 CT : Scénario tendanciel
13 septembre à 10h à Dury
- Réunions de Commissions thématiques : Scénarios alternatifs
CT RM : 7 décembre à 14h
CT RE : 8 décembre à 9h30
CT MNA : 8 décembre à 14h
- Réunion globale de travail avec les 3 CT : Scénarios alternatifs
12 janvier 2017 à 9h30
- CLE : Choix de la Stratégie



SAGE

Somme aval et Cours d'eau côtiers

SAGE
SOMME AVAL
ET COURS D'EAU CÔTIERS

CONTACT :

MME CAROLINE ROHART
ANIMATRICE DE LA CLE DU SAGE

c.rohart@ameva.org

03 64 85 00 22